



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 23

Samedi 21 juin 2014 - 85^e année

Sommaire

2-3 JUIN 2014

S'informer

Le zoom de la rédaction

Importation – négoce /

LCB présente son étude sur le commerce B to B à l'horizon 2020 p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 7

L'actualité en régions p. 9

Rhône-Alpes / Conjoncture BTP : la baisse dans le neuf continue

Pyrénées – Roussillon / Midi-Pyrénées bois : maintenir le cap

Poitou-Charentes / Journée technique "émulations constructives"

Provence-Alpes-Côte d'Azur – Corse /

L'Eco-vallée à Nice comprendra une scierie et une unité de production de granulés

Gros plan

Pays de la Loire / La filière réunie autour du bois français p. 11

Comprendre

Le bois dans le monde

Irlande / Pellets : le scieur Laois Sawmills s'équipe en France p. 15

S'équiper

Les nouveautés

Une sélection de produits récemment apparus sur le marché p. 18

Gérer

Les marchés

Récolte de bois /

Forêt privée : 11% des propriétaires vendent du bois à des professionnels p. 22

Le marché du bois

Aux ventes ONF / Nord Lorraine : les prix du bois d'industrie s'envolent p. 24

Le Journal des annonces du bois p. 25

Renseignements commerciaux p. 33



Franc-parler

Achetez du parquet !

Il y a des chiffres qui font rêver : 100.000.000 de m², c'était en 2007 la surface produite par les adhérents de la Fédération européenne de l'industrie du parquet. 2013 : les dernières statistiques de la FEP montrent que le secteur reste englué dans la crise. La production s'établit à 67 millions de m², en recul de près de 2% par rapport à 2012.

8 ans de décroissance et les fabricants de parquet attendent la relance... Sans consommation, inutile de fabriquer plus de frises et d'avivés. La même étude montre que les achats de parquet continuent de reculer dans les 15 pays adhérents. Il existe certes des disparités selon les pays, mais notons que le marché français s'érode de 7,8%. La France ne représente plus que 14% des parquets vendus dans la zone...

Confrontées à un marché de la construction atone, à la concurrence des parquets asiatiques, les entreprises ont aussi du mal à accéder aux financements. Pour gagner en compétitivité, certaines jouent leur va-tout et délocalisent tout ou partie de leur production en Europe. La FEP constate que le mouvement s'amplifie. 10 millions de m² ont été fabriqués hors de sa zone en 2013, contre 7 millions en 2012.

Mais les délocalisations n'auront aucun effet sur le marché. Il paraît vital aujourd'hui de mieux expliquer aux consommateurs pourquoi les parquets massifs ou contrecollés sont supérieurs aux succédanés que sont les stratifiés. Pour la FEP, "une communication réussie sera sans aucun doute l'un des principaux défis à venir pour l'industrie européenne du parquet". En France, les industriels l'ont bien compris en lançant début juin leur opération "Préférez le bois français". Le parquet constitue par essence l'un des principaux débouchés pour les feuillus, notamment pour le chêne qui parvient à conserver 70% de parts de marché dans une conjoncture économique difficile.